



CESP

PANEL RADIO
SYNTHESE DE L'AUDIT



2021 - 2022

SYNTHESE DE L'AUDIT DU PANEL RADIO 2021-2022

L'objectif principal du Panel Radio est l'observation des comportements d'écoute de la radio des individus dans le temps dans le but d'alimenter les modèles de médiaplanning et les outils d'analyse des habitudes d'écoute (Interface Pamela de Médiamétrie).

Le CESP précise qu'il s'agit du dernier rapport d'audit sur l'étude car cette dernière sera remplacée par un nouveau dispositif, EAR>Insights, mis en place par Médiamétrie à partir de septembre 2022 et qui s'appuiera notamment sur le panel AIP (Audimétrie Individuelle Portée). Les résultats du Panel Radio 2021-2022 ne seront donc pas comparables avec ceux mesurés en 2022-2023. EAR>Insights sera également audité par le CESP. Concernant les comportements d'écoutes, la première publication des résultats sous Pamela aura lieu début décembre 2022. Concernant les données de médiaplanning, le Panel Radio servira de référence jusqu'en avril 2023.

La méthodologie mise en œuvre par Médiamétrie pour le Panel Radio est fondée sur le recrutement d'individus ayant répondu aux enquêtes 126 000, EAR>National ou Grille Radio Été, en associant quotas socio-démographiques et quotas d'audience radio.

Le Panel 2021/2022 a été réalisé sur les deux périodes d'observation suivantes : du samedi 11 septembre au dimanche 3 octobre 2021 et du samedi 8 au dimanche 30 janvier 2022.

Le périmètre de l'audit couvre la collecte des résultats d'habitudes d'écoute radio et les résultats d'audience de la radio issus des carnets d'écoute. Le CESP ne contrôle pas la méthodologie d'imputation mise en œuvre par Médiamétrie pour compléter les habitudes d'écoute manquantes sur la radio (par station) ou la télévision (Total TV) pour 8% des panélistes constants contribuant aux résultats 2021/2022.

A cause de la crise sanitaire de la Covid-19 survenue en 2020, le CESP constate que, depuis la vague de septembre 2020, la part des panélistes « papier » a été restreinte pour atteindre 12% sur ce Panel (versus 17% sur le Panel 2019/2020) au bénéfice de la part des panélistes « online » qui est passée de 83% sur le Panel 2019/2020 à 88% sur le Panel 2021/2022. Les raisons invoquées par Médiamétrie sont liées aux craintes d'un nouveau confinement avec des problèmes de livraison de courrier.

A partir des différents contrôles et analyses réalisés sur le Panel 2021/2022 pour ce dernier rapport d'audit, le Comité Scientifique a fait le choix de mettre en exergue uniquement les points satisfaisants et ses réserves sur l'étude.

Le Comité Scientifique du CESP considère que l'étude est satisfaisante en ce qui concerne :

- L'ergonomie des questionnaires « *online* », en particulier l'application dédiée pour le remplissage sur smartphone et tablette permettant une proximité temporelle plus grande entre écoute et remplissage des carnets ;
- La présence de formateurs expérimentés sur les trois phases de l'étude et l'expertise technique des enquêteurs du Pôle Accompagnement et Fidélisation intervenant sur la phase de contrôle de participation des panélistes ;

- La mise en place d'une équipe d'enquêteurs plus expérimentée, sur l'ensemble des phases du panel, et réduite sur la phase de recrutement (entre le Panel 2020/2021 et le Panel 2021/2022, le nombre d'enquêteurs intervenant sur cette phase a diminué de 19%) ;
- Pour les panélistes « *online* », le dispositif de relances pour récupérer les informations manquantes sur l'écoute de la radio qui permet d'améliorer le taux de répondants constants ;
- Le principe de combinaison des modes de recueil « *online* » et « papier » qui permet de mieux représenter toutes les catégories de population, en particulier les non-internautes et les personnes en situation d'illectronisme et améliore la structure socio-démographique de l'échantillon du Panel, même si Médiamétrie a fortement orienté le choix en faveur du remplissage en ligne pour les panels 2020-2021 et 2021-2022 ;
- Le taux de non-répondants au questionnaire habitudes médias en baisse depuis le Panel 2019/2020 passant ainsi de 9,7% à 8% sur le Panel 2021/2022.

Néanmoins, le CESP émet des réserves sur :

- La fiabilité des récupérations et corrections d'audience après une période de 24H suivant l'écoute ;
- L'hétérogénéité du recueil des habitudes d'écoute au sein des questionnaires « *online* » et « papier ». En effet, la différence de résultats du nombre d'auditeurs occasionnels observée en fonction du type de recueil « *online* » et « papier » est probablement due en partie à la différence de protocole de recueil des habitudes d'écoute des stations ;
- Les différences observées entre les formations dispensées aux enquêteurs, et en particulier celles pour les nouveaux enquêteurs sur la phase de recrutement, pouvant altérer la qualité du recueil.

Le CESP partage avec les utilisateurs ces observations sur les résultats du Panel 2021/2022 versus 2020/2021 :

- Le nombre moyen de stations écoutées a baissé, et ce quel que soit le type de panélistes observé.
- La comparaison des résultats d'habitudes d'écoute radio issus du questionnaire sur les habitudes médias révèle une stabilité des proportions d'auditeurs réguliers, occasionnels et non-auditeurs pour la plupart des stations étudiées.

Le Comité Scientifique

le 04/10/2022